



APGT MONTRÉAL

RAPPORT D'ACTIVITÉS COUVRANT LA PÉRIODE DU 2023-02-24 AU 2024-03-01
RÉDIGÉ PAR FRÉDÉRIC MANDEL, PRÉSIDENT
PRÉSENTÉ PAR FRÉDÉRIC MANDEL

Depuis la dernière AGA, l'APGT a connu une bonne année, tant du point de vue du travail accompli et des activités organisées, mais aussi en matière de mise en valeur du travail des guides touristiques certifiés à Montréal. Nous avons effectué de nombreuses démarches qui je l'espère porteront fruit pour le prochain CA.

Comme d'habitude, l'APGT a exercé son mandat autour des cinq axes principaux suivants :

1. Réseautage interne
2. Perfectionnement professionnel
3. Partenariats montréalais
4. Partenariats au Québec
5. Rayonnement à l'international

1-RÉSEAUTAGE INTERNE

Activités organisées par l'APGT pour permettre à ses membres de réseauter entre eux :

- APéroGT :
 - Mars : Projet Pilote
 - Avril : Relais Boréale
 - Mai : Hyatt Centric
 - Juin : Terrasse de la Grande Roue
 - Juillet : Le Marie-Louise
 - Septembre : Terrasse AIR de l'hôtel Renaissance
 - Octobre : La Buvette des Lumières
 - Novembre : North Star Machines à piastres
- Épluchette du Président : parc Lafontaine en août (merci à Hélène Richard et à Makwa pour le prêt d'équipement); merci à tous ceux et celles qui avaient fait un don pour l'Accueil Bonneau, don qui a par ailleurs été remis en mains propres ce soir à M. Arnaud
- Party de Noël à l'Île Noire
Merci encore à DJ Ronny

2-PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Visites ou ateliers donnés par des membres de l'APGT :

- Avril 2023 : Atelier sur les solutions de pourboires électroniques

Comme il n'y a pas eu de nouvelle cohorte en 2023, il n'y a pas eu de microvisites

Conférences organisées par l'APGT :

- Mars : *Architecture d'intervention sur un lieu historique*
- Novembre : *Pierre Bourque : la nature, le Jardin et Montréal!*

Visites organisées par l'APGT :

- Avril : Accueil Bonneau (2 dates); merci encore à M. Arnaud pour ces deux visites inspirantes
- Août: Visite exclusive World Press Photo
- Novembre: Église St. Andrew and St. Paul

Formations techniques offertes aux membres :

- Mai : RCR et premiers soins

3-PARTENARIATS MONTRÉALAIS

Quelques partenariats à souligner :

Avant d'aborder les grands partenaires au cœur de notre intervention relative au règlement G-2 que sont la Ville de Montréal, Tourisme Montréal et l'ITHQ, je vais passer en revue les autres partenaires.

Acteurs de l'industrie touristique

Comme d'habitude, les administrateurs sont régulièrement en contact avec des acteurs de l'industrie touristique, comme des agences de visites guidées, des attractions ou autres intervenants, de manière informelle et officielle. Ces discussions peuvent avoir lieu dans le cadre des activités professionnelles des administrateurs ou pendant des événements spéciaux; par exemple, René et moi-même avons participé au dernier party de Noël de Tourisme Montréal où nous avons pu établir ou renouer des liens avec plusieurs intervenants de l'industrie. Certains des prix de présence que nous ferons tirer ce soir découlent de ces échanges.

Nous avons pratiquement complété le processus de renouvellement des ententes avec les musées et attractions. Le conseil cherche régulièrement à ajouter des établissements à notre liste, tant des établissements qui ouvrent leurs portes que d'autres qui sont en activité depuis plusieurs années; par exemple, je peux annoncer que nous venons tout juste de conclure une nouvelle entente avec la Tour du Grand Quai et nous pouvons désormais profiter de la gratuité avec notre carte de membre. Chaque membre devrait également recevoir prochainement un coupon valide pour une entrée. C'est la raison pour laquelle nous vous invitons à consulter la page des gratuités et réductions offertes aux membres. Vous pouvez accéder à cette page au moyen du code QR au dos de votre carte de membre.

Comme c'était le cas l'an dernier, je réitère notre gratitude à l'Espace St-Denis, notamment son directeur au développement du tourisme culturel, Louis Landry. Cette année, nos membres ont pu recevoir des billets gratuits pour plusieurs spectacles ou avant-premières, comme Hair, La Famille Addams, Le Père Noël est une ordure, Party par Québécoisissime et la Magie des impressionnistes. Le Monastère/Centre St-Jax est un autre généreux partenaire qui nous a offert des entrées à plusieurs spectacles et événements au cours de l'année. Tant le Monastère que l'Espace St-Denis nous ont généreusement offert des billets à faire tirer ce soir.

- ITHQ

En plus de l'utilisation de l'auditorium de l'ITHQ pour ses conférences, l'APGT a eu plusieurs échanges et discussions avec des responsables de l'ITHQ au cours de l'année.

- Novembre : Bruno-Serge et moi-même avons rencontré Patrick Desbois-Collins, directeur de la formation technique et Johanne Delage, pour leur présenter le mémoire que nous avons rédigé concernant la mise à jour du règlement G-2. Ils nous ont évidemment confirmé l'importance pour l'ITHQ du maintien de la formation de guides sous la forme d'une AEC pour l'obtention du permis de la Ville. Il a été également question d'une collaboration quant à la planification annuelle, en collaboration avec Tourisme Montréal pour décider d'ouvrir une cohorte ou non. Il en va de même pour la réforme du cours qui devrait avoir lieu au cours de la prochaine année.

- Ville de Montréal

- Parlant de la mise à jour du règlement G-2, revenons un peu en arrière jusqu'aux premières démarches. Vous n'êtes pas sans savoir que la question de l'application du règlement G-2 revient régulièrement sur le tapis. Déjà en 2022, quelques agences avaient discuté avec les administrateurs de la situation des guides illégaux qui devenaient de plus en plus présents sur le marché montréalais. Le conseil avait alors amorcé une réflexion sur les mesures qui pourraient être prises.

Au printemps 2023, nous avons rencontré Luc Rabouin, responsable du développement économique au Comité exécutif de la Ville afin de le sensibiliser au problème des guides illégaux, et au fait que plusieurs entreprises locales se faisaient notamment « voler » leur marché par des compagnies internationales qui développent leurs affaires sur Internet

Cette rencontre se produisait tout juste après la parution d'article dans la Presse le 16 avril 2023, intitulé [Suivez le guide illégal](#), qui révélait véritablement la problématique au grand public. Le lendemain, dans un autre article de La Presse, [Montréal s'attaquera au fléau des faux guides touristiques](#), M. Rabouin affirmait que la Ville de Montréal se penchera sur la prolifération des faux guides. C'est donc dans ce contexte que la rencontre avait eu lieu.

- La rencontre avait déjà été prévue avant la parution des articles mais que ceux-ci ont aidé à orienter la discussion. Monsieur Rabouin a reconnu la nécessité de mettre le règlement à jour et a confié le dossier au Service de développement économique (SDE) de la Ville. Nous avons rédigé et déposé un mémoire sur lequel vous avez été consulté.

Nous nous sommes également assurés de la communauté des vues sur ce sujet avec l'ITHQ et TM, qui ont aussi été consultés. Nous avons également demandé à plusieurs agences de manifester leur accord avec nos propositions, ce qu'elles ont fait.

- En décembre, je me suis présenté au Conseil municipal pour demander à M. Rabouin de s'engager à ce que la nouvelle mouture du règlement soit prête pour la saison 2024.

Nous attendons toujours une proposition de la SDE. Nous continuons à mettre de la pression sur M. Rabouin afin qu'il respecte son engagement.

Dans la foulée, nous tentons d'organiser une visite du Vieux-Montréal pour tous les élus du conseil afin de les sensibiliser à notre enjeu.

Je tiens ici à souligner l'immense contribution dans ce dossier de Bruno-Serge qui a non seulement mené les consultations et rédigé le mémoire, mais qui a régulièrement échangé avec les intervenants pour obtenir un consensus mais aussi pour faire en sorte que le dossier évolue correctement et ne tombe pas dans la filière 13. J'espère que le prochain conseil pourra au besoin compter sur ses compétences pour la suite des choses.

Pour assurer de faire les choses en bonnes et dues formes, L'APGT est inscrite au Registre des lobbyistes du Québec pour ce dossier, mandat public no 202324890.

C'est donc une question à suivre pour le prochain conseil

- **Tourisme Montréal**

- L'APGT est membre de Tourisme Montréal. Nous avons participé à deux événements organisés par Tourisme Montréal au cours de la dernière année : le lancement de l'été le 17 mai dernier et le party de Noël

Dans le rapport de l'année dernière, il avait été question d'une rencontre entre Tourisme Montréal et Frédéric Mandel et Michel Ménard. Quelques après l'AGA de l'an dernier, nous avons donc rencontré des responsables de Tourisme Montréal, dont Dominique Groleau Roy, Coordonnateur – Accueil. Il avait été notamment question de mieux coordonner entre TM, l'APGT et les agences de Montréal pour décider chaque année de la pertinence d'une nouvelle cohorte ou non. On avait également abordé la participation de l'APGT aux travaux d'un comité sur l'accueil et l'expérience des visiteurs à Montréal. Enfin pour faire suite à un commentaire de Denise Daigle formulé lors de la dernière AGA, on avait convenu d'ajouter une mention du pourboire aux guides dans la section Pourboire du guide touristique de TM. Il avait été convenu aussi que le guide mentionne l'existence d'un permis pour les visites guidées. La rencontre avait permis de définir une façon de faire avec TM pour récupérer des cartes de Montréal et des guides touristiques au bureau d'information touristique de la Place Jacques-Cartier.

- Le 25 avril, dans le cadre du gala Prix Distinction de Tourisme Montréal, où plusieurs de nos membres ont été invités, Tourisme Montréal a souligné la contribution des guides touristiques dans le milieu touristique montréalais. La vidéo ci-dessous a été diffusée durant le gala, diffusion suivie des applaudissements de tous les participants présents.

Vidéo hommage :

https://dam.mtl.org/m/3c4582eeb922bfec/939FAC3A-V_01345.webm

En novembre, Bruno-Serge et moi-même avons rencontré virtuellement Julie Gherzi, Directrice - Relations membres, industrie et affaires corporatives, pour discuter de la mise à jour du règlement G-2.

4- PARTENARIATS AU QUÉBEC

AGTQ : Quelques discussions ont eu lieu avec l'AGTQ au cours de l'année, notamment au sujet de l'assurance responsabilité civile, que j'aborderai en détails plus tard.

Nous avons eu également quelques échanges avec des dirigeants de la Corporation des guides accompagnateurs du Québec (CGAQ), notamment sa présidente Mélanie Carroué.

Mentionnons également que les membres de la CGAQ sont invités à assister à nos conférences et ils étaient plusieurs à participer à la célébration de la Journée internationale des guides le 21 février dernier.

5- RAYONNEMENT À L'INTERNATIONAL

L'APGT est membre de la WFTGA, la fédération mondiale des associations de guides touristiques.

Amélie était présente à titre de déléguée officielle de l'APGT au dernier congrès de la WFTGA. Amélie étant absente ce soir, Louis Trudel, qui représentait officiellement l'AGTQ, a bien gentiment offert de nous présenter un résumé du rapport du congrès. Le rapport détaillé vous sera communiqué par courriel dès qu'il sera prêt.

J'inviterai Louis Trudel à faire sa présentation après mon rapport.

6-ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Je vais essayer de vous présenter un portrait assez détaillé de la situation, des démarches effectuées et de l'état actuel de la situation. Désolé si c'est un peu long, mais je crois qu'il s'agit d'une question importante et qu'on ne peut pas continuer de travailler sans couverture ou sans offrir une option aux membres qui souhaitent disposer d'une couverture adéquate à un prix raisonnable.

À la dernière AGA, on vous avait informé que nous avons perdu l'assurance responsabilité civile de Desjardins Assurance. À ce moment-là, nous n'avions reçu qu'un seul devis, de Northbridge Assurance pour un montant supérieur à 2000\$, alors que la prime de Desjardins s'élevait à 875 \$. Après une étude approfondie de la soumission, on s'est rendu compte que la couverture offerte couvrait les guides seulement lorsqu'ils ou elles œuvrent directement pour l'APGT. Nous avons à

l'époque le projet de regrouper les membres de l'APGT et de l'AGTQ afin de profiter d'économies d'échelle, mais l'incompatibilité du produit a mis fin à ce projet. Nous avons également cessé les démarches avec le courtier de DPA Assurances.

Nous avons communiqué avec un autre courtier, Jolicoeur Savard Assurance, dont le nom nous avait été donné par l'Association des stations de ski du Québec qui offre à ses membres une couverture assez semblable à celle recherchée par l'APGT. La première prise de contact avait lieu dès le début du mois de mars. À la mi-avril, le courtier nous informait qu'il avait reçu une seule indication de prime d'une compagnie d'assurance qui représente une prime annualisée à 100 000\$. Après discussion, il nous semblait évident que cette prime d'assurance représente un coût très élevé et aucun avantage de groupe pour un membre qui pourrait souscrire individuellement une assurance à un prix moindre. Nous avons alors confié le mandat au courtier d'approcher différents marchés spécialisés à Londres pour obtenir une soumission de leur part. Ce marché représente une prime plancher de 25 000\$.

En juin, un assureur de Londres demandait des renseignements additionnels. En raison des vacances estivales de chacun, un nouveau contact a seulement eu lieu en août, contact qui a mené à un nouvel échec, aucune couverture convenable ne nous était offerte.

Il faut comprendre qu'en règle générale, on ne peut pas vraiment faire affaires avec plusieurs courtiers en même temps, ils n'aiment pas jouer sur les mêmes plates-bandes et ils s'adressent presque tous aux mêmes assureurs qui peuvent s'interroger quand ils reçoivent les mêmes demandes à plusieurs reprises dans un court laps de temps.

À l'automne, on a fait appel à un nouveau courtier de On parle assurance, qui s'occupe encore de notre dossier à ce jour. Ce courtier a également le mandat de trouver une responsabilité civile des administrateurs et dirigeants. Il m'a informé que concernant ce dernier produit, il a confiance de revenir rapidement avec une super belle prime.

Pour le dossier plus complexe où on cherche à obtenir l'appétit d'un assureur qui nous ouvrirait une « voie rapide » pour l'étude un par un des dossiers des guides de Montréal, ce dossier est toujours à l'étude chez plusieurs assureurs. Ce sera plus long comme délai mais je ne vous lâcherai pas !

On essaie d'avoir un produit d'assurance qui couvrira la responsabilité civile ET la responsabilité professionnelle pour chacun des guides au cas par cas.

En décembre dernier, j'ai même communiqué avec la GANYC, l'association des guides new-yorkais qui offre à ses membres une assurance responsabilité civile facultative. Il s'agit d'une police offerte par la National Federation of Tourist Guide Associations (NFTGA). Mes tentatives d'entrée en contact avec leur courtier à Hartford sont restées sans réponse.

Enfin, vu le peu d'évolution du dossier, dernièrement Michel Ménard a communiqué avec BFL, un assureur qui nous avait été aussi suggéré par Justin Bur l'année dernière. Les premiers contacts semblent positifs mais il est encore tôt pour dévoiler quoi que ce soit.

Par ailleurs, l'AGTQ a présenté à ses membres un plan sur mesure en deux volets : une assurance entreprise en responsabilité civile de 2 M\$ pour une prime minimum de 500\$ et la possibilité de

bénéficier d'un rabais de 10% sur les soumissions d'assurance automobile et habitation. Aux dernières nouvelles, peu de membres s'étaient prévalus de cette offre.

Voilà donc le portrait de la situation, je suis désolé de ne pas être en mesure de vous présenter une ou des solutions, mais j'espère qu'on aura quelque chose de satisfaisant à vous présenter d'ici le début de la saison touristique.

Archives

Afin d'économiser environ 600 \$ d'entreposage par année, coûts qui n'ont cessé d'augmenter en flèche au cours des dernières années, le conseil a entrepris la numérisation de ses documents papiers, surtout qu'aucun organisme n'était intéressé à recevoir et prendre charge de nos archives.

Grâce à l'énorme travail de Bruno-Serge, le processus de numérisation de nos archives est presque complet. Plus de 40 h de travail ont été nécessaires à ce jour pour avancer dans ce dossier. Nous avons numérisé 6 pieds linéaires de papiers et documents en tout genre. Ces archives seront bientôt disponibles à tous. On prévoit aussi remettre une copie à la bibliothèque de l'ITHQ pour mémoire.

Nous n'avons aucune intention de mettre au rebut tout objet que l'APGT a accumulé au fil des ans, tant des objets qui portent son effigie comme des insignes, des cravates et foulards, que d'autres qui lui ont été remis et qui présentent un intérêt historique relativement au métier de guide touristique à Montréal. Pour l'instant, nous conserverons dans nos archives qui ne représenteront qu'une boîte ou deux les documents récents que nous devons conserver à des fins d'audit ainsi que des documents historiques, comme des listes de guides de 1937

Gouvernance

Le CA a adopté un code d'éthique pour les membres du CA. Ce code couvre l'obligation fiduciaire, la protection des renseignements personnels et les conflits d'intérêts.

Plan d'action 2024

- Régler le dossier de l'Assurance collective, en négociant une proposition intéressante pour les membres.
- Poursuivre nos activités sociales, avec huit à dix AproGT, le party de Noël, l'épluchette...
- Poursuivre les visites de formation, avec l'objectif d'en réaliser 3 en 2024
- Mise à jour du code d'éthique de l'APGT. Un comité sera formé à cet égard.
- Par ailleurs, le CA envisage reprendre une vieille pratique de la formation de comités ad hoc sur des sujets spécifiques. Par exemple, pour organiser la participation de l'APGT à des événements montréalais, comme la Journée des musées ou des activités pour ses membres.
- Terminer les représentations politiques autour du G2 pour en assurer sa mise à jour.

Ce pourrait être l'occasion aujourd'hui de connaître vos suggestions quant à la position que l'APGT pourrait prendre si ce dossier n'aboutit pas à satisfaction.

Annexe - L'APGT dans les médias

[Suivez le guide illégal](#), La Presse, 16 avril 2023

[Montréal s'attaquera au fléau des faux guides touristiques](#), La Presse, 17 avril 2023

[Les guides touristiques illégaux dans la ligne de mire des commerçants](#) - La Presse, 23 juillet 2023

[De faux guides à Montréal](#), dans le cadre de la revue de presse du 98.5